



## Mairie de Messimy-sur-Saône

### **Note de présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles du Compte Administratif 2020**

L'article L 2313-1 du Code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières et essentielles est jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Disponible en mairie sur demande, elle sera également mise en ligne sur le site Internet de la commune.

En plus du budget principal, la commune de Messimy-sur-Saône gère depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018 un budget annexe « Locaux commerciaux »

## **I.- BUDGET PRINCIPAL**

### **Section de fonctionnement**

L'année 2020 génère un excédent de fonctionnement de 206 488,79 €.

- Dépenses

Les dépenses de fonctionnement sont restées pratiquement stable à celles de 2019 (682 291,92 € contre 682 154,36 €). Les dépenses en 2018 étaient de 693 223,04 € avec le versement exceptionnel d'une subvention au budget annexe créé.

Les explications suivantes sont données par chapitre permettant d'éclairer sur les évolutions :

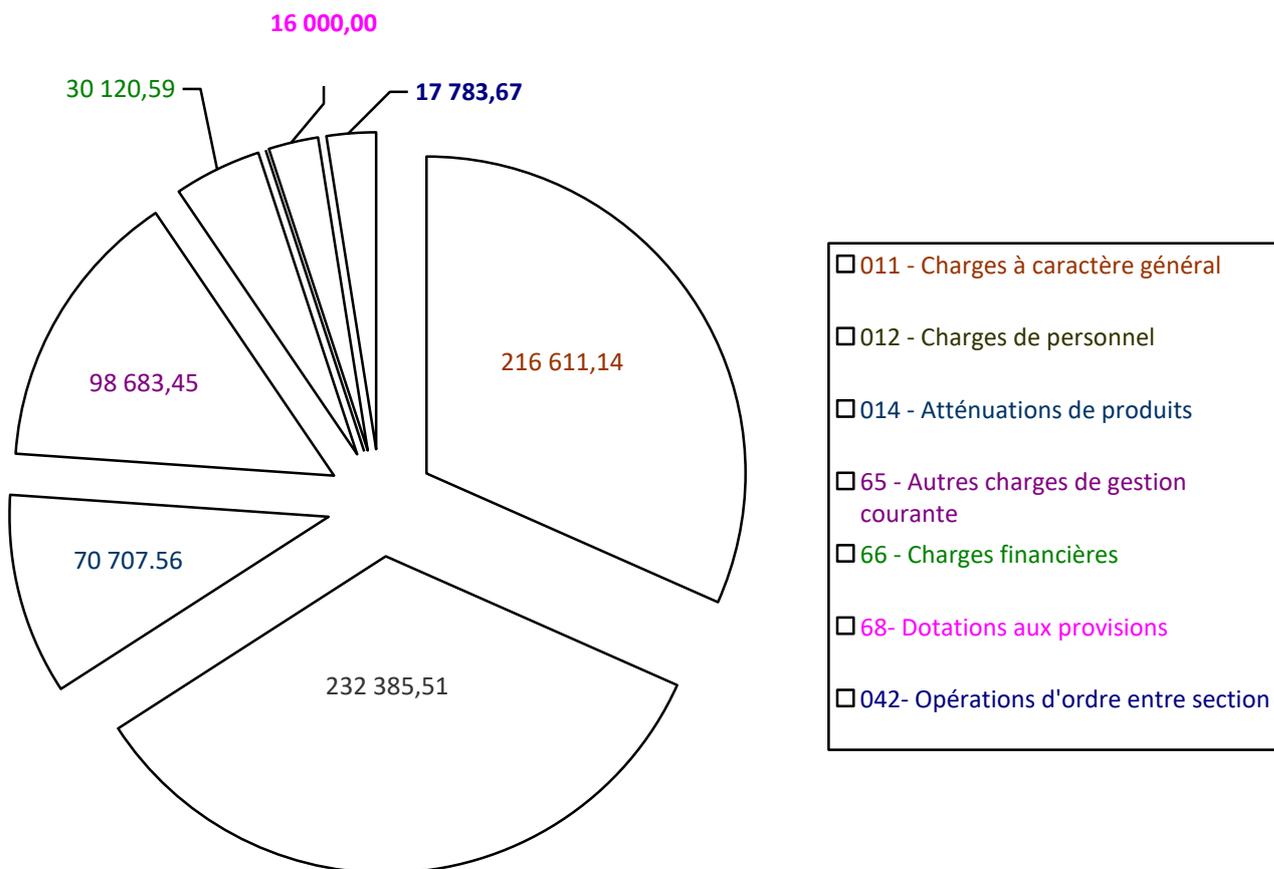
- une hausse à peu près maîtrisée des charges à caractère général de + 3,65 % (7 635,50 €), mais au-dessus de l'inflation qui sur l'année 2020 s'élève à une moyenne de 0,50%. Les principales hausses portent sur les fournitures d'entretien (gel hydroalcoolique, désinfectant, essuie-mains), entretien et réparations de voirie (remise en état de chemins), l'entretien et la réparation des réseaux (remise en état feu piéton cassé), l'entretien des autres biens mobiliers (pompe du stade, croix de la Poyat cassé) et les frais de nettoyage des locaux (recours à une société pour entretien de la salle polyvalente sur toute l'année). Il est à noter la baisse du coût de l'alimentation (fourniture des repas au restaurant scolaire) en raison de la pandémie et de la fermeture des établissements scolaires.
- les charges de personnel ont diminué de 8,14 % (- 20 589,87 €) conséquence du remplacement d'un agent parti à la retraite, d'un autre agent en demi-traitement sur l'année entière et à la fermeture de l'école ayant réduit le recours à des contractuels pour la surveillance du restaurant scolaire et une diminution des heures complémentaires. Le renforcement décidé au niveau du restaurant scolaire en novembre aura des répercussions en 2021.
- les charges de gestion courante ont connu une forte hausse de 26,53 % (20 693,71 €) dû à la revalorisation des indemnités d'élus décidés par l'Etat et l'assujettissement des indemnités du Maire aux cotisations sociales en découlant. Une subvention a également été accordée pour une classe natation d'élèves début mars.
- les charges financières (intérêts d'emprunts) continuent à diminuer de 9,05 % (- 2 998,05 €) du fait de la dégressivité normale des intérêts dans le temps, le maintien à 0% d'un emprunt à taux variable sur toute l'année et la fin du remboursement d'un emprunt au 1<sup>er</sup> août 2020,

- l'atténuation des produits est resté quasiment à l'identique en raison du maintien du fonds national de garantie individuelle des ressources (FNGIR),
- le versement de provisions pour risques (affaires judiciaires) de 16 000 €,
- les opérations d'ordre de transfert entre sections correspondent aux amortissements (17 783 ,67 €).

### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE

| CHAPITRE                               | CA 2020             |
|--|---------------------|
| 011- Charges à caractère général       | 216 611,14 €        |
| 012- Charges de personnel              | 232 385,51 €        |
| 014- Atténuations de produits          | 70 707,56 €         |
| 65- Autres charges de gestion courante | 98 683,45 €         |
| 66- Charges financières                | 30 120,59 €         |
| 67- Charges exceptionnelles            | 0,00 €              |
| 68- Dotations aux provisions           | 16 000,00 €         |
| 042- Opérations d'ordre entre section  | 17 783,67 €         |
| <b>TOTAL</b>                           | <b>682 291,92 €</b> |

### Dépenses de Fonctionnement par chapitre



- Recettes

Les recettes de fonctionnement ont diminué de 0,84 % par rapport à celles de 2019 en passant de 896 308,72 € à 888 780,71 €, soit - 7 528,01 €

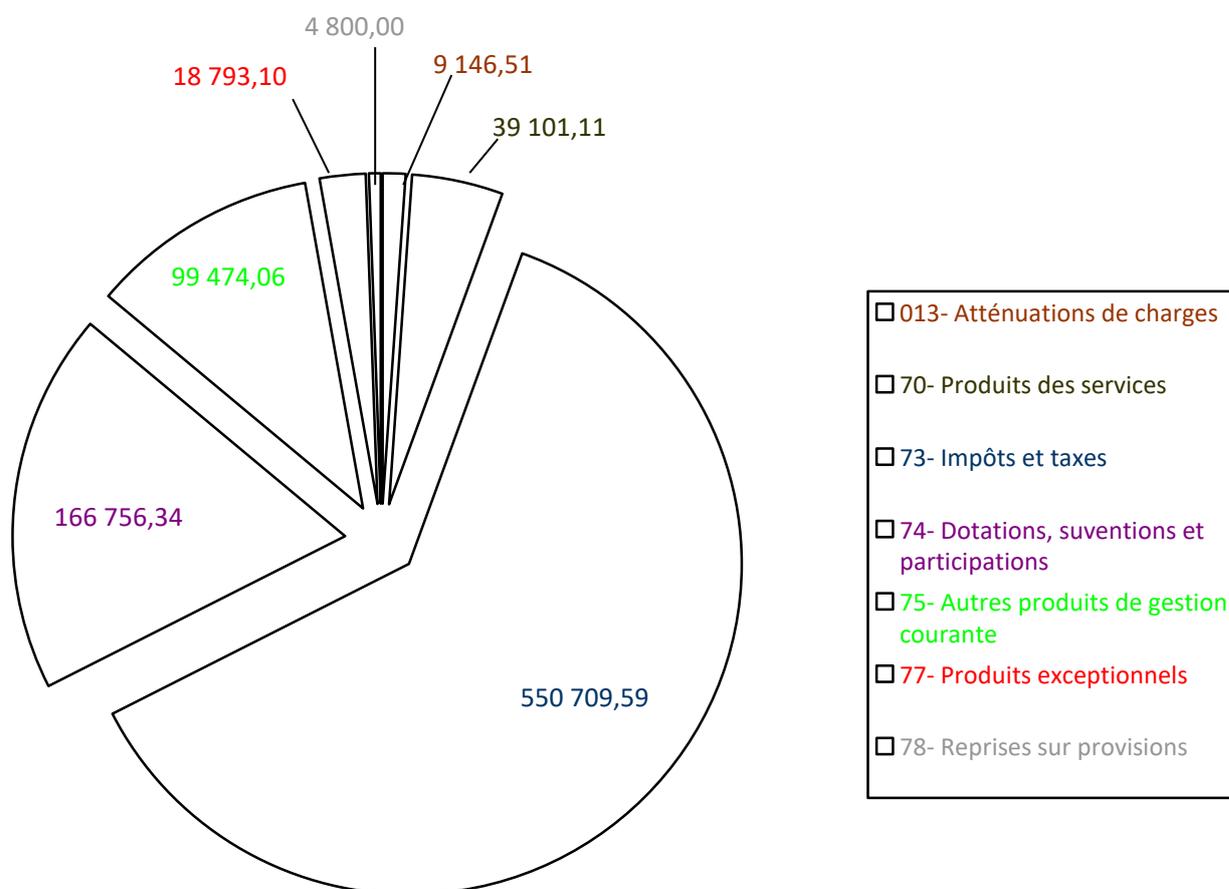
Les variations les plus significatives en recettes de fonctionnement sont les suivantes :

- la réduction pour moitié du remboursement par l'assurance de la rémunération de l'agent en congé longue maladie du fait de son passage en demi-traitement,
- le maintien et même une légère augmentation de la Dotation forfaitaire versée par l'Etat : 97 162 € contre 96 956 € (+ 0,21%)
- les produits des services ont diminué de 10 599,04 €, dont - 8 770,24 € pour les redevances liées aux repas au restaurant scolaire en raison de la fermeture de l'école lors du confinement de mars / avril et d'une reprise progressive en mai, ainsi que la quasi-absence de locations des tables et bancs,
- les recettes fiscales directes (TH, TFPB et TFPNB) : de 382 751 € à 393 387 €, soit une hausse de 2,78%, liée à la valorisation des bases par l'Etat et aux nouvelles constructions, et sans hausse des taux entre 2019 et 2020. En 2020, la taxe d'habitation a été versée à la commune par l'Etat sous forme de compensation,
- l'attribution de compensation de la Communauté de Communes Val de Saône Centre s'est maintenue à 108 197 €,
- les produits des revenus ont diminué de 3,38% (- 3 457,62 €) en raison de la réduction accordée en mars, avril, novembre et décembre pour deux commerces compte-tenu de leur fermeture partielle liée à la crise sanitaire et l'absence de location pour la salle des fêtes fermée depuis mars 2020.
- des produits exceptionnels, en forte hausse, avec le remboursement de plusieurs sinistres par l'assurance (PAV, portail, feu piéton, croix et panneau) ainsi que d'honoraires d'avocats et de recouvrement au titre de l'article L 761-1 du code de justice administrative,
- la reprise de provisions sur des affaires judiciaires terminées (4 800 €).

### RECETTES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE

| CHAPITRE                                     | CA 2020             |
|--|---------------------|
| 013- Atténuations de charges                 | 9 146,51 €          |
| 70- Produits des services                    | 39 101,11 €         |
| 73- Impôts et taxes                          | 550 709,59 €        |
| 74- Dotations, subventions et participations | 166 756,34 €        |
| 75- Autres produits de gestion courante      | 99 474,06 €         |
| 77- Produits exceptionnels                   | 18 793,10 €         |
| 78- Reprises sur provisions                  | 4 800,00 €          |
| <b>TOTAL</b>                                 | <b>888 780,71 €</b> |

## Recettes de Fonctionnement par chapitre



### Section d'investissement

Hors restes à réaliser et report de l'année antérieure, la section d'investissement est déficitaire de 39 379,33 € sur l'année 2020. Avec le report de l'année 2019, le résultat reste en déficit de 5 593,75 €. Le résultat d'investissement cumulé, en tenant compte des restes à réaliser, est déficitaire de 164 309,14 €.

- Dépenses

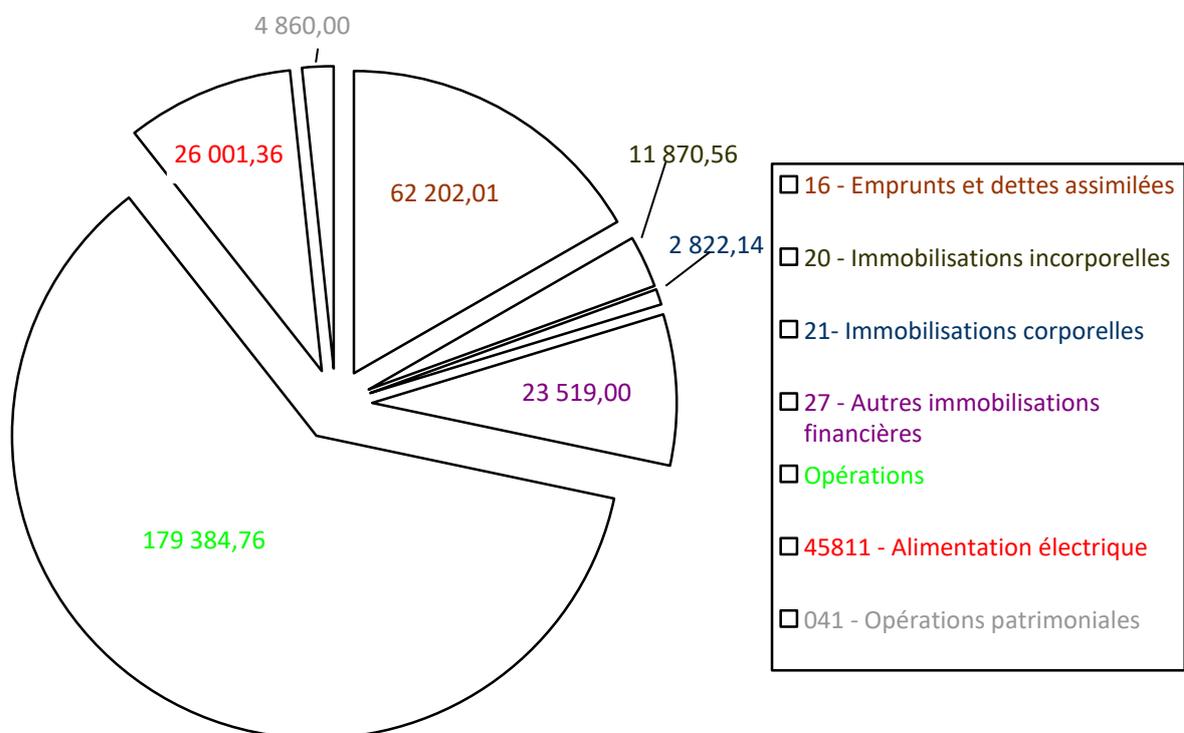
Les dépenses d'investissement ont connu une hausse en 2020 de 130 153,27 € pour arriver à un montant de 310 659,83 €. Toutefois, les travaux de l'opération de sécurisation de l'entrée Nord n'ont pas commencé en fin d'année entraînant des restes à réaliser important. Il a été réalisé au cours de l'année des acquisitions (matériel informatique, mobilier et sécuritaire), des travaux à l'école (création de 2 WC dans les sanitaires du bas et pose d'un film protecteur sur les vitres), le remplacement des volets de l'immeuble du Bourg, le changement de la porte d'entrée du Presbytère, la réfection totale de la toiture du panneau d'affichage place de la mairie, des travaux d'accessibilité (remplacement poignée porte latérale église et diagnostic avec autorisation des

travaux pour les vestiaires du foot, la bibliothèque, le tennis et la halle), les travaux d'aménagement du Guillard avec création d'un arrêt de car et la maîtrise d'œuvre pour la sécurisation de l'entrée Nord. A ces opérations, il convient de rajouter la fin des frais pour la révision du Plan Local d'Urbanisme.

### DEPENSES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE

| CHAPITRE   | CA 2020             |
|--|---------------------|
| 16- Emprunts et dettes assimilées                      | 62 202,01 €         |
| 20- Immobilisations incorporelles                      | 11 870,56 €         |
| 21- Immobilisations corporelles                        | 2 822,14 €          |
| Opération n° 100- Acquisitions de matériels            | 6 587,99 €          |
| Opération n° 110- Bâtiments communaux                  | 22 998,12 €         |
| Opération n° 201501- Accessibilité bâtiments communaux | 4 682,40 €          |
| Opération n° 201901- Aménagement du Guillard           | 129 793,54 €        |
| Opération n° 201902 – Aménagements sécuritaires        | 0,00 €              |
| Opération n° 201903 – Sécurisation entrée Nord RD 933  | 15 322,71 €         |
| 27- Autres immobilisations financières                 | 23 519,00 €         |
| 45811 – Alimentation électrique pylône radiotéléphonie | 26 001,36 €         |
| 041- Opérations patrimoniales                          | 4 860,00 €          |
| <b>TOTAL</b>   | <b>310 659,83 €</b> |

### Dépenses d'investissement par chapitre



- Recettes

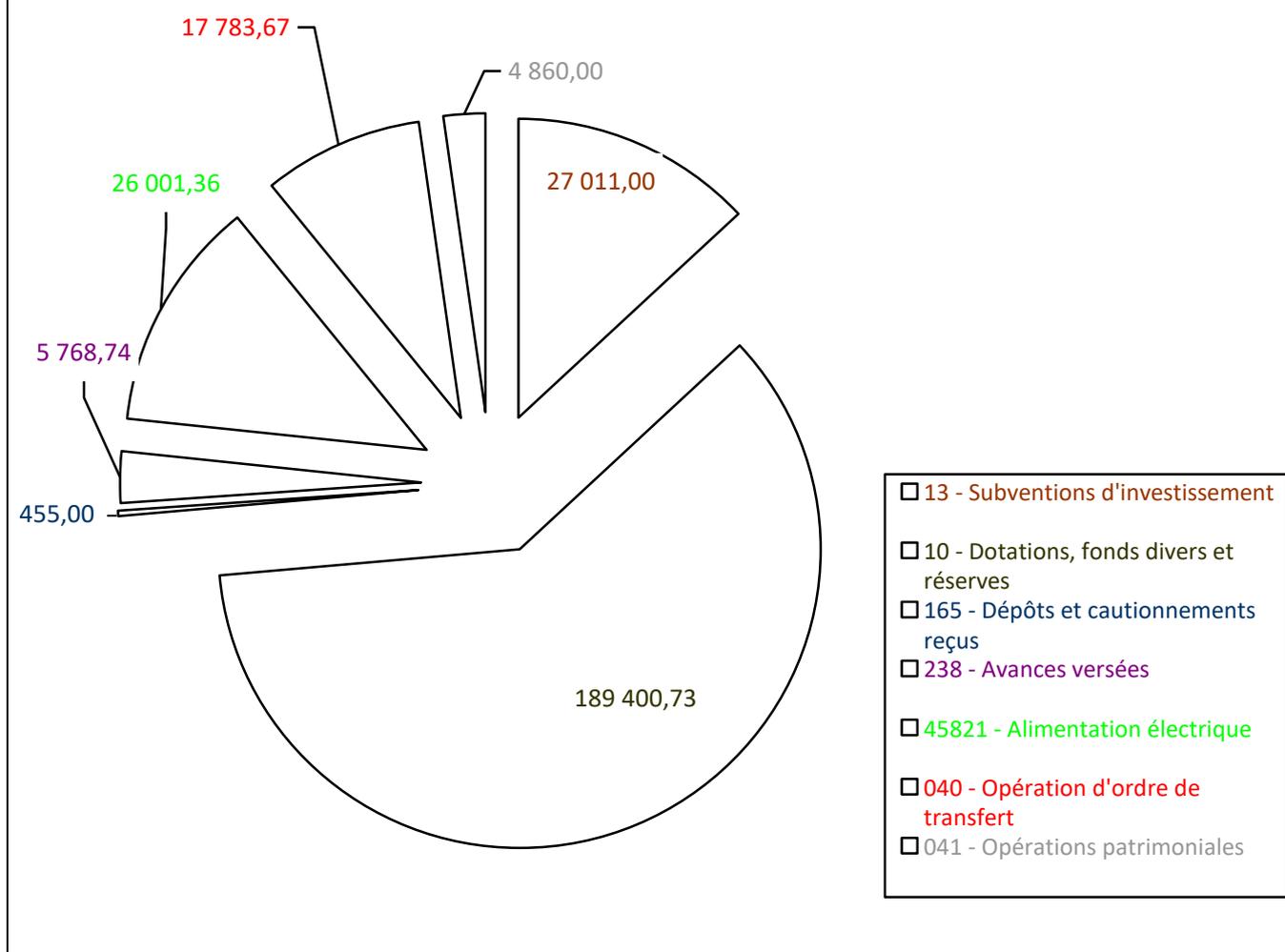
Les recettes d'investissement ont connu également une augmentation en passant de 253 028,14 € en 2019 à 271 280,50 €.

- Il a été affecté en excédent de fonctionnement capitalisé, la somme de 121 361,25 €, couvrant le déficit d'investissement 2019 résultant des restes à réaliser.
- Le Fonds de Compensation pour la TVA (FCTVA), lié aux investissements en N-2, a connu une légère diminution : 18 895 € en 2020 (21 160 € en 2019),
- La taxe d'aménagement a continué à progresser pour atteindre en 2020 le montant de 49 144,48 € (31 589,05 € en 2019)
- La commune a perçu la subvention de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et le fonds de concours de la Communauté de Communes Val de Saône Centre pour l'aménagement du carrefour du Guillard.

### RECETTES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE

| CHAPITRE  | CA 2020             |
|---|---------------------|
| 13- Subventions d'investissement                        | 27 011,00 €         |
| 10- Dotations, fonds divers et réserves                 | 189 400,73 €        |
| 165- Dépôts et cautionnement reçus                      | 455,00 €            |
| 238- Avances versées dans cadre travaux                 | 5 768,74 €          |
| 45821- Alimentation électrique pylône radiotéléphonique | 26 001,36 €         |
| 040- Opération d'ordre de transfert entre sections      | 17 783,67 €         |
| 041- Opérations patrimoniales                           | 4 860,00 €          |
| <b>TOTAL</b>  | <b>271 280,50 €</b> |

## Recettes d'investissement par chapitre



### I.- BUDGET ANNEXE « Locaux commerciaux »

Ce budget a été créé au 1<sup>er</sup> janvier 2018 pour la gestion de l'opération liée à la création de trois locaux commerciaux au centre village, en l'assujettissant à la TVA, et connaît donc sa deuxième année d'existence

#### Section de fonctionnement

L'année 2020 se termine avec un excédent de fonctionnement de 10 897,47 €.

- Dépenses

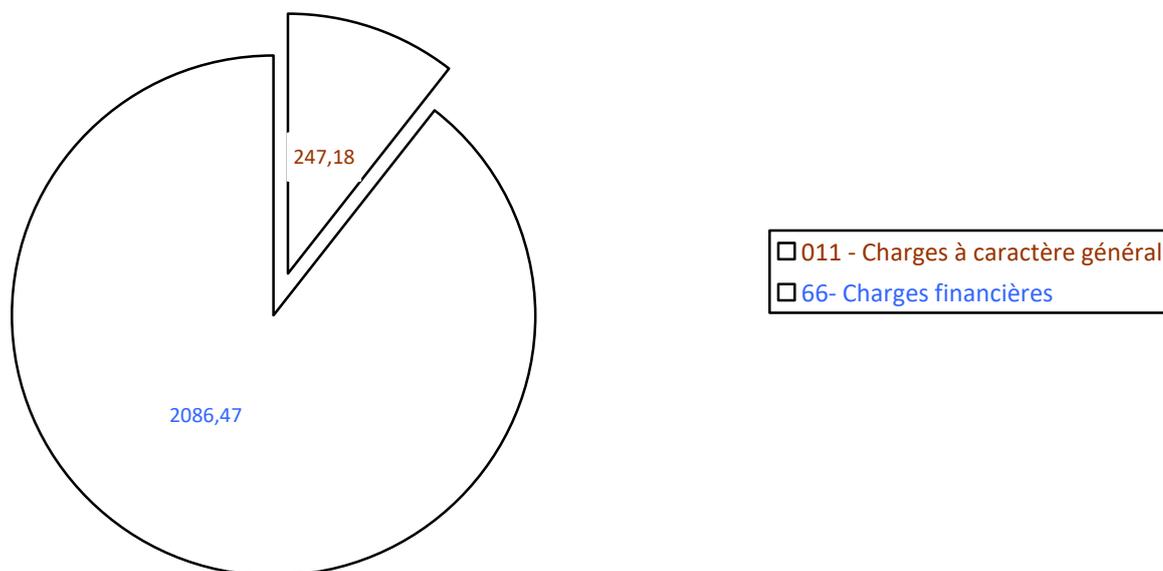
Les dépenses de fonctionnement correspondent pour les charges à caractère général à l'assurance des locaux et à la taxe foncière, pour un montant total de 247,18 €.

L'autre dépense porte sur les intérêts 2020 de l'emprunt pour une somme de 2 086,47 €.

## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE

| CHAPITRE                         | CA 2020           |
|----------------------------------|-------------------|
| 011- Charges à caractère général | 247,18 €          |
| 66- Charges financières          | 2 086,47 €        |
| <b>TOTAL</b>                     | <b>2 333,65 €</b> |

### Dépenses de Fonctionnement par chapitre



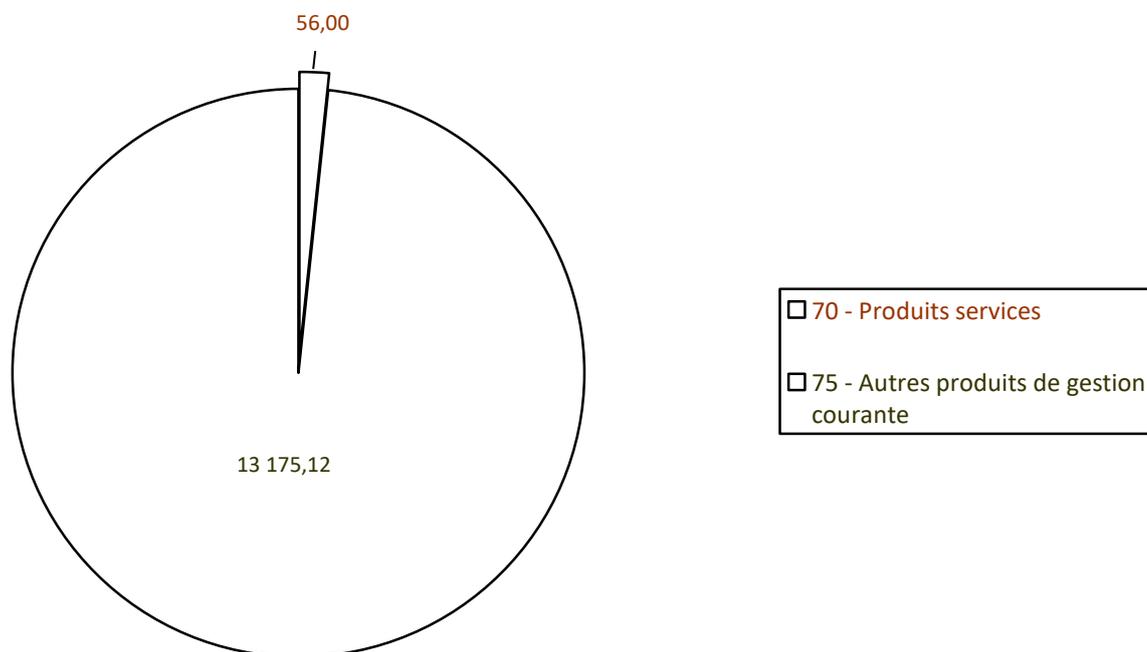
- Recettes

Les recettes de fonctionnement comprennent le remboursement de la TEOM pour 56 € et les locations des trois locaux pour 13 175,12 €, tenant compte des remises pratiquées lors des périodes de fermeture liées à la Covid-19.

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE

| CHAPITRE                                 | CA 2020            |
|--|--------------------|
| 70- Produits services, domaine et ventes | 56,00 €            |
| 75- Autres produits de gestion courante  | 13 175,12 €        |
| <b>TOTAL</b>                             | <b>13 231,12 €</b> |

## Recettes de Fonctionnement par chapitre



### Section d'investissement

Elle est déficitaire de 2 508, 97 € sur l'année 2020. Les restes à réaliser sont quant à eux égaux en dépenses et recettes. En prenant en compte le déficit reporté de l'année 2019 (6 069,21 €), le résultat cumulé d'investissement est déficitaire de 8 578,18 €.

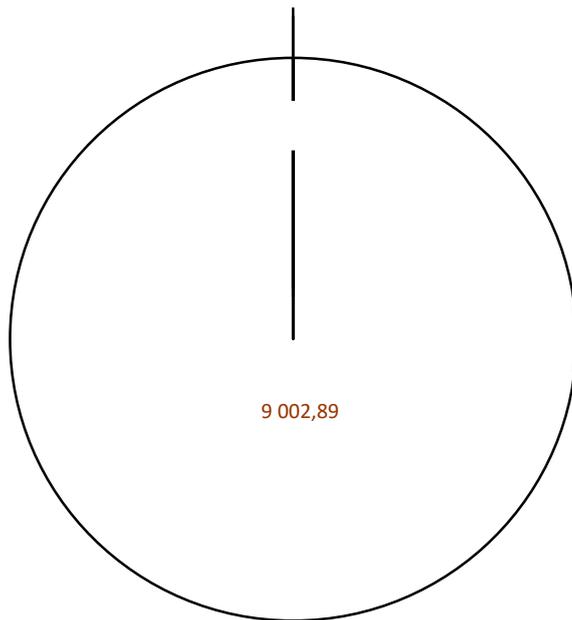
- Dépenses

Les dépenses d'investissement correspondent exclusivement au remboursement du capital de l'emprunt.

### DEPENSES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE

| CHAPITRE                          | CA 2020           |
|-----------------------------------|-------------------|
| 16- Emprunts et dettes assimilées | 9 002,89 €        |
| <b>TOTAL</b>                      | <b>9 002,89 €</b> |

## Dépenses d'investissement par chapitre



- Recettes

Les recettes d'investissement sont composées uniquement de l'affectation d'une partie de l'excédent d'exploitation 2019 pour couvrir le déficit d'investissement.

### **RECETTES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE**

| CHAPITRE                                | CA 2020           |
|---|-------------------|
| 10- Dotations, fonds divers et réserves | 6 493,92 €        |
| <b>TOTAL</b>                            | <b>6 493,92 €</b> |

## Recettes d'investissement par chapitre

